Envoyé en préfecture le 28/04/2025
Reçu en préfecture le 28/04/2025
Publié le 28 AVR. 2025
ID : 074-247400112-20250408-DEL_2025_25-BF

République Française

Pays de Cruseilles
COMMUNAUTE DE COMMUNES

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE CRUSEILLES

LE 08 AVRIL 2025
Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles, dûment convoqué le mercredi 25 mars 2025, s'est réuni dans la salle consulaire de la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles – 268, route du Suet - 74350 CRUSEILLES, sous la présidence de M. Xavier BRAND, Président

Etaient présents ou représentés :

Commune d'Allonzier la Caille
Mme Claire MEGARD, Mme Catherine SGRAZZUTTI, Mme Cécilia HORCKMANS

Commune d'Andilly
M. Vincent HUMBERT ***procuration***

Commune de Cernex
M. Vincent TISSOT, Mme Agnès RICHARD

Commune de Cercier
M. Patrice PRIMAULT

Commune de Copponex
M. Julian MARTINEZ, Mme Geneviève NIER

Commune de Cruseilles
Mme Sylvie MERMILLOD, M. Claude ANTONIELLO, Mme Sonia BRIFFAZ, Mme Valérie PERAY ***procuration,***
M. Jean PALLUD, Mme Chrystel BUFFARD, M. Bernard DESBIOLLES ***procuration***

Commune de Cuvat
Mme Julie MONTCOUQUIOL, M. Philippe CLERJON

Commune du Sappey
M. Pierre GAL

Commune de Menthonnex en Bornes
M. Guy DEMOLIS ***procuration***, Mme Nathalie HENRY ***procuration***

Commune de Saint-Blaise
Mme Christine MEGEVAND

Commune de Villy le Bouveret
M. Jean-Marc BOUCHET ***procuration***

Commune de Villy le Pelloux
Mme Charlotte BOETTNER

Commune de Vovray-en-Bornes
M. Xavier BRAND

Quorum : nombre total de délégués en exercice 28 ; présents ou représentés : 25 ; Absents : 3

Secrétaire de séance : Mme Sylvie MERMILLOD

Date d'affichage : 28 AVR. 2025

OBJET : AFFECTATION DES RESULTATS BUDGET ASSAINISSEMENT

Envoyé en préfecture le 28/04/2025
Reçu en préfecture le 28/04/2025
Publié le 28 AVR. 2025
ID : 074-247400112-20250408-DEL_2025_25-BF

AFFECTATION DES RESULTATS

BUDGET ASSAINISSEMENT

Vu l'exposé de Monsieur le Président de la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles,

Vu l'article L2311-5 du Code général des collectivités territoriales ;

Le Conseil Communautaire, après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2024,

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2024

Constatant que le compte administratif présente

- un résultat cumulé excédentaire d'investissement de : 2 081 594.86 €, automatiquement reporté en investissement.
- un résultat cumulé excédentaire de fonctionnement de : 661 185.52 €

Des restes à réaliser en investissement comme suit :

- Restes à réaliser 2024 à reporter sur 2025 en dépenses	62 973.54 €
- Restes à réaliser 2024 à reporter sur 2025 en recettes	53 647.00 €

Le Conseil Communautaire
de la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles,
entendu l'exposé du Président, après en avoir délibéré, à l'unanimité

➔ **DECIDE** d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Investissement : résultat cumulé 2024 excédentaire	2 081 594.86 €
Fonctionnement : résultat cumulé 2024 excédentaire	661 185.52 €

Délibération	
Investissement : report de l'excédent en recette d'investissement au 001	2 081 594.86 €
Fonctionnement : affectation en recette d'investissement au 1068	661 185.52 €

La Secrétaire de Séance
Sylvie MERMILLOD

Le Président
Xavier BRAND

Acte certifié exécutoire le : 28 AVR. 2025

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE CRUSEILLES 74350